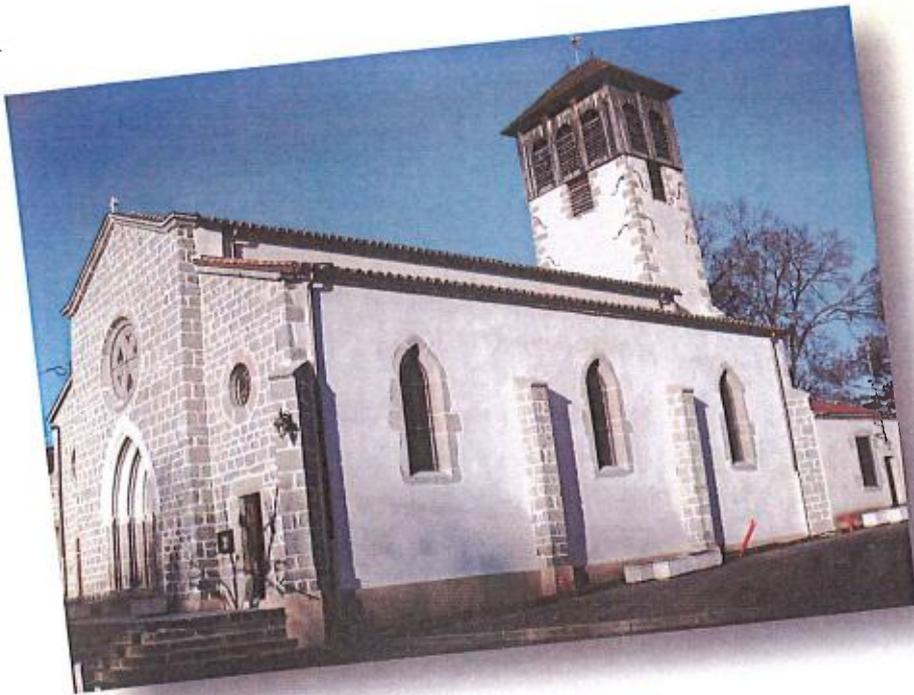


# L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2006 N° 11

# SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 12 juillet 2006	pages 2 et 3
* Réunion du 29 septembre 2006	pages 4, 5 et 6
* Réunion du 16 novembre 2006	pages 7, 8 et 9
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	pages 10 et 11
ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS	page 12
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - TARENTELE	page 13
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS	pages 14 et 15
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	page 16
PÉTANQUE PONCINOISE	page 17
FNACA	pages 18 et 19
NOUVELLES LOCALES	pages 20, 21 et 22
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 23, 24 et 25
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	pages 26, 27 et 28
ÉTAT-CIVIL	page 29

## Photos de couverture :

L'église rénovée  
La stèle commémorative, place de l'église  
Les responsables d'associations

## LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2007 je vous présente tous mes vœux de bonne santé et de bonheur dans tous les actes de votre vie quotidienne.

Pour la commune c'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter l'avenir de notre village.

L'année 2006 aura été une année importante pour l'avenir de Poncins :

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été élaboré dans un souci de maintenir un équilibre entre les terrains constructibles, les zones à protéger et les terrains agricoles. Poncins est une commune rurale et souhaite le rester. Dans quelques jours le conseil municipal aura à valider ce PLU.
- Les travaux de l'église se sont déroulés normalement avec le concours d'entreprises qualifiées et motivées. Il restera l'aménagement paysager des abords.
- La consultation des entreprises pour la rénovation du réseau d'assainissement est en cours et ensuite la réflexion sur une nouvelle station d'épuration s'engagera.
- Le projet du lotissement communal « Val du Lignon » au Champ de Foire avance. Les entreprises déposent leurs offres pour la viabilisation de ce lotissement et le choix se fera bientôt. Dans quelques jours, nous serons en mesure de commercialiser les lots. De nombreuses demandes sont déjà arrivées à la Mairie.

L'année 2007 sera dans la continuité des projets en cours : PLU, assainissement, lotissement, etc.

Comme de nombreuses communes autour de Feurs, Poncins attire de nombreuses personnes souhaitant s'y installer. Notre rôle à nous les élus, est d'accompagner cette demande par le maintien d'équipements adaptés aux nouveaux besoins et le développement de services (par exemple école, cantine, garderie etc.).

A bientôt de vous rencontrer !

Le Maire  
Julien Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Madame Séverine BOUCHET, Madame Michelle DUILLOIN et Monsieur Yann MERIGNEUX étaient absents excusés. Madame Marthe PERRAT était absente.

Le Conseil Municipal :

- 1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 7 juin 2006,
- 2° DÉSIGNE, par tirage au sort, trois jurés parmi les électeurs de la commune, pour le jury d'assises,
- 3° APPROUVE, à l'unanimité, le rapport annuel (année 2005) sur le prix et la qualité du service de l'assainissement,
- 4° PREND CONNAISSANCE du rapport annuel (année 2005), sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Ce rapport peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.
- 5° SOLLICITE une subvention sénatoriale pour l'acquisition des panneaux photovoltaïques.
- 6° ACCEPTTE, le virement de crédit concernant le budget assainissement :

Compte 6811	+ 1 €	Compte 28031	+ 1€
Compte 023	- 1 €	Compte 021	- 1 €
- 7° DECIDE d'allouer une subvention de 150 € au groupement départemental de lutte contre les rats musqués.
- 8° PREND CONNAISSANCE :
  - du courrier de Monsieur Roger SAINT POL, Président de la Fanfare, informant le Conseil Municipal de la création d'une école de musique de PONCINS (EMP) et sollicitant une subvention ainsi que le prêt d'une salle pour le rangement des

instruments. Le conseil municipal attribue une subvention de 150 € comme toutes les associations de PONCINS et 80 € de subvention exceptionnelle pour la création de cette nouvelle association,

- du devis de la marbrerie BEROUD pour la plaque commémorative des conflits qui s'élève à 382.50 € T.T.C,
- du courrier de l'Entreprise THOMAS désirant installer une gravière sur les terrains de Monsieur Jean-Pierre CITERNE à Bruliolles.
- De la circulaire préfectorale concernant les « mini-motos ». Celles-ci ne sont pas autorisées à circuler sur les voies publiques,
- Du courrier de Monsieur Christian MOULIN, boulanger à FEURS, qui souhaiterait s'installer sur la commune,
- De différents courriers relatifs au financement des écoles privées,
- De la demande de l'A.S. CHAMBEON-MAGNEUX souhaitant utiliser le terrain de foot pour la saison 2006-2007,
- De la demande de subvention du SIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile),
- Du courrier de la commune de CHAMBEON informant des différentes réunions concernant leur PLU,
- Des remerciements de Virus Concept Car suite à leur manifestation,
- D'un don de 30 € de la Classe 63 de MONTBRISON, pour le C.C.A.S.suite au prêt du préau,

#### **9° EST INFORMÉ :**

- Du concours de boules intercommunal, le samedi 2 septembre 2006 à CLEPPÉ,
- de l'invitation du Club de Pêche Sportive Forez-Velay, le samedi 9 septembre 2006,
- du concours de pétanque des élus de l'arrondissement de MONTBRISON, le samedi 9 septembre 2006 à ST GALMIER,
- de la réunion de préparation du téléthon le jeudi 7 septembre 2006 à PONCINS,
- des journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants les 7 et 8 octobre 2006,
- du faire-part de mariage de Mademoiselle Marie-Olivia COTTIN et Monsieur Alex DU HAMEL DE FOUGEROUX, le samedi 5 août à PONCINS,
- des différents comptes rendus de réunions et de travaux.

**PRESENTE** ses condoléances à Madame Chantal MERIGNEUX suite au décès de son père.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 13 juillet 2006

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 29 septembre 2006

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 28 septembre 2006

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame Séverine BOUCHET et Monsieur Yann MÉRIGNEUX étaient absents excusés.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2006,

2° APPROUVE, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises pour la réhabilitation du réseau d'assainissement, préparé par la D.D.A.F. Le montant estimé s'élève à 163 000 € H.T.

Cette opération est susceptible de bénéficier de subventions du Conseil Général (55 %), de l'Agence de l'Eau (5 %) et du Conseil Régional (5 %),

3° ETUDIE le programme voirie élaboré en concertation avec la D.D.E,  
DECIDE, par 9 pour, 2 contre et 1 abstention, d'effectuer des travaux sur les chemins des Morands, de Naconne et du Champ de Foire, pour un montant H.T. de 90 571 € H.T. et SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général,

4° PREND CONNAISSANCE:

- ❖ de l'avant-projet du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire) concernant les réseaux secs du lotissement « Val du Lignon ». Le montant s'élève à 125 917 € H.T. après subventions, la part communale restera à 46 400 € H.T.
- ❖ Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, cet avant-projet, et le dossier de déclaration « loi sur l'eau » du lotissement « Val du Lignon »,

5° ETUDIE le projet d'aménagement de la zone de loisirs du Lignon élaboré par le Conseil Général et DECIDE, par 11 pour et 1 abstention, de ne pas donner suite,

**6° PREND CONNAISSANCE :**

- ✚ du courrier de la D.D.A.F. concernant l'épandage des boues de la station d'épuration et **DECIDE** de consulter des bureaux d'étude pour mettre le système d'épandage en conformité
- ✚ de l'échéancier établi par la D.D.A.F. concernant le planning général pour l'étude et la construction d'une station d'épuration,

**7° PREND CONNAISSANCE** du courrier de la commune de CLEPPÉ concernant la station d'épuration de l'Olme. Les budgets « assainissement » étant autonomes, la commune de PONCINS ne participera pas aux travaux de cette station,

**8° APPROUVE**, à l'unanimité, la modification des statuts du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire),

**9° ACCEPTE :**

- ❖ le remboursement de GROUPAMA concernant le vol de l'ordinateur à la mairie,
- ❖ différentes décisions modificatives, à savoir :

- <u>vente chemin BICHON</u>	Compte 775	- 600 €
	Chapitre 023	- 600 €
	Chapitre 021	- 600 €
	Chapitre 024	+ 600 €

- travaux supplémentaires église :

**Dépenses investissement**

Travaux supplémentaires église	compte 2313-100	+ 36 000 €
Aménagement terrains	compte 2172-78	- 6 335 €

**Recettes investissement**

Subventions	compte 1323-100	+ 19 665 €
Emprunt	compte 1641-100	+ 10 000 €

**10 EST INFORMÉ :**

- du courrier de la Préfecture concernant un plan environnemental lié au PLU,
- du courrier des services fiscaux concernant l'instauration d'une taxe sur les terrains nus devenus constructibles,
- du devis de l'entreprise VERDIER de MARCOUX, concernant la mise en état du chemin mitoyen PONCINS/CHAMBEON d'un montant de 2 908,96 € T.T.C à partager entre les deux communes,
- de la copie du courrier de Monsieur Marc THIOLLIER adressé à Monsieur le Maire de CHAMBÉON, relatif à ce même chemin,

- du courrier de Monsieur Jean-Guy DUCREUX relatif à la constructibilité d'une parcelle de terrain à Bruliolles,
- de la demande d'emploi de Monsieur Bernard VIALLOIN,
- du courrier de Monsieur Jean-Claude FRECON, Président du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Pays d'Astrée, concernant le non paiement d'une famille pour l'année scolaire 2004/2005,
- du courrier de Monsieur Jacques CHEMINAL relatif au chemin de la Barge à Villedieu,
- du courrier de Monsieur LAPALLUS, Conseiller Général Canton de CHARLIEU, concernant la nouvelle loi fiscale sur la réforme de la taxe professionnelle,
- du courrier de Monsieur de Directeur de l'école suite aux aboiements du chien vivant dans l'appartement au-dessus de la classe de Madame VALLET,
- du courrier du réseau éducation sans frontière,
- des demandes de subventions d'AMAVIE et du S.S.I.A.D. (Service de Soins Infirmiers à Domicile),
- du courrier de Monsieur Jean-Claude FRÉCON, Sénateur, confirmant l'attribution de la subvention de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire, pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques,
- de la copie du courrier de Madame la Sous-préfète, adressée à Madame Michelle DUILLOIN, relatif au lotissement de Rampeau,
- des remerciements :
  - ⇒ de l'UFOLEP pour l'aide apportée lors de la « Ligérienne 2006 »
  - ⇒ de la Prévention Routière et du CPNA pour le versement de la subvention
- de la naissance de SARAH au foyer de David DUFOUR et Coralie LATOUR, domiciliés au Bourg,

ADRESSE ses félicitations à Monsieur et Madame Christian DELORME pour la naissance de THÉA au foyer de Gaëlle et Fabrice DELORME.

PRÉSENTE ses condoléances à Monsieur Julien DUCHÉ suite au décès de son beau-père.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 29 septembre 2006

Le Maire

J. Duché

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

RÉUNION ORDINAIRE du 16 novembre 2006

PONCINS

42110

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Mme Pascale LOCQUET qui avait donné pouvoir à Mr Christian DELORME, Mme Séverine BOUCHET et Mr Yann MERIGNEUX étaient absents.

### Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 28 septembre 2006.

2° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2007 à savoir :

⇒ *Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement* : 450 €

⇒ *Redevance assainissement* : 78 € pour la prime fixe et 0,55 € le m<sup>3</sup> d'eau consommée jusqu'à 70 m<sup>3</sup>. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.

⇒ *Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière* :

▪ Concession perpétuelle	325 € le m <sup>2</sup>
▪ Concession cinquantenaire	85 € le m <sup>2</sup>
▪ Concession trentenaire	65 € le m <sup>2</sup>
▪ Creusement fosse	180 €
▪ Inhumation	48 €
▪ Exhumation	110 €
▪ Nettoyage caveau	110 €

⇒ *Location de la salle communale* :

▪ Habitants de la commune	140 €
▪ Extérieurs à la commune	230 €
▪ Vin d'honneur (habitants de la commune)	55 €
▪ Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	76 €
▪ Réunion professionnelle	88 €

▪ Ventes promotionnelles	230 €
--------------------------	-------

⇒ *Droits de place pour la Fête Patronale :*

▪ Emplacement de 0 à 10 ml	40 €
▪ Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
▪ Emplacement de plus de 15 ml	60 €

3° APPROUVE, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises pour les travaux du lotissement communal « Le Val du Lignon » et DÉCIDE de lancer un appel d'offre public à la concurrence par « appel d'offre ouvert » et AUTORISE Monsieur le Maire à passer le marché,

4° DÉCIDE, à l'unanimité, d'acheter, dans le cadre du lotissement, la parcelle de terrain de Madame Hélène PAULET, au prix de 10 € les 4 480 m<sup>2</sup> constructibles et 5 € les 1 885 m<sup>2</sup> non constructibles.

5° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le devis de Monsieur Christophe PIGEON, Géomètre, concernant l'installation de la station de relevage et la canalisation de refoulement pour le lotissement communal d'un montant de 37 543 € H.T. et SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général.

6° APPROUVE, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

Budget assainissement	Compte 2315 travaux	- 1 000 €
	Compte 203 frais études	+ 1 000 €

7° APPROUVE, par 2 abstentions et 9 pour, la rétrocession de la compétence « Relais Assistantes Maternelles » à la Communauté de Communes de FEURS EN FOREZ ;

8° RENOUVELLE, le contrat de prêt à usage purement gracieux à Monsieur Robert CHARRASSIN pour la parcelle AC 114 située aux Rôtis.

10° PREND CONNAISSANCE :

- des différents courriers de Monsieur Jacques CHEMINAL et de la famille GUERIN concernant l'ouverture du chemin « Les Balmes - Villedieu »,
- du courrier du Centre Hospitalier de FEURS concernant la Maison de Périnatalité,
- du courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie souhaitant la liste des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2004,
- des différentes circulaires de Monsieur Jean-Claude FRECON, Sénateur,

- du courrier de Madame Nicole THIOILLIER concernant l'état de la chaussée à l'entrée de sa propriété et le stationnement gênant des véhicules,
- du courrier de Monsieur BRACHET de la D.D.A.F. concernant la mise en conformité de la filière boues,
- du courrier du club des Amis de la 2CV sollicitant les terrains communaux pour organiser leur rencontre annuelle du 26 au 28 mai 2007,
- du courrier de Monsieur Michel MARTIN qui vient de réaliser un dictionnaire topographique des Montagnes du Matin,
- du courrier de Mademoiselle BELTRAN et de Monsieur CHASSON recherchant bâtiment et terrain pour un projet d'activités agricoles, pédagogiques et artisanales,

### **11° EST INFORMÉ :**

- de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires de l'Arrondissement de MONTBRISION qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2006 à NOIRETABLE,
- du courrier de Madame J. MATHON, Sénatrice, et du courrier de la Ligue des Droits de l'Homme concernant le projet de loi relatif à la prévention de la délinquance,
- des remerciements de l'ADAPEI, du Club Pêche sportive Forez Velay, de l'ACP et du CFA des Mouliniers,
- de différentes invitations :
  - ❖ Marie Claude THEVENET pour son exposition à l'aérodrome de Feurs-Chambéon
  - ❖ FEURS FOREZ BASKET pour le match du samedi 25 novembre adressée à tous les Poncinois,
  - ❖ SDIS 42 à l'occasion des la Sainte Barbe le lundi 11 décembre 2006,
  - ❖ Inauguration du Cybercentre à FEURS, le 25 novembre à 18 h
  - ❖ Monsieur Benoît GARDET, Maire de FEURS et Président de la CCFF et Madame Colette-Anne WALTER, Conservatrice, pour une conférence sur les récentes découvertes archéologiques, le jeudi 23 novembre,
  - ❖ Biennale International du Design à SAINT ETIENNE

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 17 novembre 2007

Le Maire

J. DUCHÉ

# ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE



L'assemblée générale s'est tenue le 18 Novembre.

Elle a permis de faire le point sur les manifestations et activités de l'année écoulée.

Le mois de décembre a vu notre participation au TELETHON avec une forte implication des travaux manuels et de nombreux membres.

Le Tarot refait son entrée avec une rencontre le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 20H, Salle de l'Amicale boule Poncinoise à partir du 5 janvier.

Le 24 juin nous fêterons les 20 ans de Mélodie.

Le bureau réélu à l'unanimité reste inchangé

La carte de membre est maintenue au prix de 7 € par famille.

L'A.C.P. vous souhaite une bonne et heureuse année 2007.

Le Président

Jean-Louis MAURINES

## DATES DES MANIFESTATIONS ET COMMISSIONS

4 MARS

APRES-MIDI RECREATIVE 15 H 00.

Jeanne BORY - Josette et Albert CHAFFANGEON - Chantal et Georges SAVY  
Denise CHAMARD - Solange JAMONT.

24 MARS

CONCOURS SCRABBLE 14 H 00.

Claudette DURON - François BONNET - Christiane DUSSILLOL  
Jean Louis MAURINES - Georges SAVY - Michèle SZCZUREK.

12 MAI

SORTIE NOCTURNE.

Christiane et Daniel DUSSILLOL - Jeanne BORY - Claudette PLANCHE  
Jean Marc BOURG - Colette BLANCHON.

25/26/27 MAI

VOYAGE 3 JOURS.

Odile et Jean-Louis MAURINES - Michèle SZCZUREK  
Josette et Albert CHAFFANGEON.

17 JUIN

JOURNEE DETENTE.

Claudette et Lucien PLANCHE - Roberte DUTEL - Albert CHAFFANGEON  
Jean-Marc BOURG - Michelle SZCZUREK - Denise CHAMARD.

24 JUIN

20 ANS DE MELODIE.

15 SEPTEMBRE

MECHOUI

Jean OREL - Antoine DUCHE - Claudette DURON - Claudette et Lucien PLANCHE  
Germaine METTON - Yvonne et Jean METTON - Chantal et Georges SAVY  
Mme MOREL - Mireille CONSEILLON et tous les Membres disponibles.

14 OCTOBRE

JOURNEE AUTOMNALE.

Jean-Louis MAURINES - Michèle BOURDELIN - Jean-Marc BOURG  
Rose POMMIER - Colette et Jean-Paul BLANCHON.

16 NOVEMBRE

ASSEMBLEE GENERALE 20 H 15

ACTIVITES :

- Scrabble : Tous les Jeudis à 14 H 30  
Claudette DURON.
- Chant : Le mercredi à 18 H. tous les 15 Jours  
Jeanne BORY.
- Belote : Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à 14 H. 30  
François BONNET - Maurice GARAND.
- Tarot : Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 20 H.  
Francis DUCHE - Jean-Pierre CHEBANCE.
- Travaux Manuels : Le Vendredi (14 H 30 à 18 H)  
Claudette PLANCHE - Roberte DUTEL  
Christiane DUSSILLOL - Michèle SZCZUREK.

## En bonne harmonie à l'Ecole de Musique de Poncins

Le concert du 30 septembre, en l'église de Poncins, a révélé de multiples ressources. Et c'est aussi en cela qu'il a été un grand succès, touchant toutes les forces vives du village. Les artisans et commerçants ont apporté leur concours et la population ne s'y est pas trompée. Elle s'est mobilisée en répondant présent. Et ce qui ne gâche rien, la soirée a été un réel plaisir. Dans cet élan commun que seules les grandes circonstances réussissent, la récompense commune a trouvé son apothéose dans un grand moment d'émotion. En effet, trois jeunes Poncinoises de 9 à 12 ans, ont révélé leurs talents par quelques mélodies appropriées devant un public médusé. Elles apprennent la musique depuis tout juste un an. Ainsi va l'Ecole de Musique de Poncins.

Manon Roche à la basse, Fanny Michel au bugle et Dorine Michel à la trompette ont en effet commencé la musique, à la rentrée scolaire 2005. Elles s'expriment avec une maîtrise prometteuse, l'assurance et le trac des artistes. Comme elles, 3 garçons Poncinois les ont rejointes pour cette deuxième année. Puis, il y a les adultes qui trouvent finalement le moyen de mettre en pratique un mode d'expression souvent refoulé. Au total, 14 élèves apprennent, travaillent et découvrent un monde nouveau.

Ce chiffre à lui seul est éloquent. Il contredit ceux qui laissent supposer les jeunes insensibles à la musique traditionnelle. Il révèle également une potentialité insoupçonnée et qui peut être dénichée avec un minimum de moyens et de volonté. Il traduit clairement la diversité constatée selon les localités : ici l'expansion, là le déclin. Il met à mal ceux qui prétendent inéluctable la désertification des aspects culturels en zone rurale et la disparition à terme des sociétés de musique. Ce chiffre est au contraire une espérance.

Il est le résultat d'une politique qui refuse la fatalité et le diagnostic d'impuissance. Il est celui du renouveau et de l'innovation s'appuyant sur le bénévolat et de bonnes volontés au service de la communauté. Avis aux amateurs.

Dès à présent, l'Ecole de Musique de Poncins vous donne rendez-vous au 31 mars 2007 pour son prochain concert de printemps. La formule sera sans doute nouvelle avec essentiellement le souci de la qualité pour le plus grand plaisir de la population.

Roger Saint Pol  
Président de l'Ecole de Musique de Poncins

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

L'Association de Gymnastique volontaire Poncinoise continue son petit bonhomme de chemin. Depuis maintenant plusieurs années, deux cours par semaine ont été mis en place : le Lundi de 8 h 45 à 9 h 45 avec Mme Rivet et le même jour de 20 h 30 à 21 h 30 avec Mme De Lemps.

Nous connaissons cette année une légère baisse des participants avec un total de 37 adhérents mais nous restons confiants pour les prochaines saisons.

Nous avons investi dans du nouveau matériel afin de rendre ces cours encore plus attrayants et nous sommes ainsi à même de proposer une activité sportive dont les exercices sont variés.

Fin Janvier, les deux groupes vont se retrouver ensemble pour partager une soirée conviviale au Bowling de Montbrison.

Si des personnes veulent encore nous rejoindre cette saison, il n'est pas trop tard. Nous serons ravis de les accueillir.

Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2007.

Le Bureau de la GV Poncinoise.

## TARENTELE

Le groupe de danses folkloriques « Tarentelle », fort de ses 20 danseurs et dirigé par Henriette Gagnière poursuit ses activités. Chaque vendredi soir ont lieu les répétitions.

Le groupe rehausse de sa présence certaines manifestations, comme par exemple la participation à l'apéritif de la fête de Feurs, où de nombreux foréziens ont apprécié la prestation des danseurs.

Dernièrement, Tarentelle a apporté sa contribution à la soirée musicale et folklorique du Téléthon en régaland le public venu nombreux.

Le groupe « Tarentelle » est ouvert à tous jeunes ou moins jeunes, souhaitant passé de bons moments en apprenant des danses folkloriques.

Bonne année à tous !

La Présidente  
Andrée Burnod

# SOU DE L'ECOLE DE PONCINS

## Compte-rendu de l'assemblée générale du Sou de l'école de Poncins du 26 septembre 2006

17 parents sur 72 familles, les 4 enseignants, Messieurs Julien Duché et Christian Delorme étaient présents à cette réunion.

A l'issue de cette réunion, le bureau a été ainsi renouvelé :

- Président : Stéphane RANC
- Trésorière : Blandine DUSSUPT
- Trésorière cantine : Evelyne DUILLO
- Secrétaire : Isabelle PISSOCHET
- Membres du bureau : Mme DELOBRE, Mme DUBOEUF, Mme DUPORT, M. et Mme GIRAUDET, Mme GOUTTE, Mme KARSENTI, Mme MERIGNEUX, Mme MICHEL, Mme PERRIN, Mme PISSOCHET, Mme RIVET, Mme TOINON

### 1- BILAN MORAL DE L'ASSOCIATION :

Trop peu de familles étaient présentes lors de cette dernière réunion. Nous vous rappelons que le Sou de l'Ecole est une association de parents d'élèves, dont le but est de financer toutes les sorties et activités extrascolaires des enfants. Nous sommes une poignée de parents à nous occuper de l'association. L'organisation, la gestion du Sou, la préparation des manifestations ne peuvent reposer sur seulement les membres du bureau. Pour que cette association perdure, le relais doit se passer entre anciens et nouveaux parents d'élèves, des nouvelles idées seraient les bienvenues, etc. ... Mobilisons nous pour nos enfants !!!

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est de 10 Euros par famille. 3 permanences seront tenues dans les jours à venir, pour le paiement des cotisations. Les dates vous seront communiquées plus tard.

### 2- BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2005-2006 :

Les dépenses brutes de l'association (car, assurances, repas de Noël, visites, voyages ...) se sont montées à 11 215 euros.

Pour information, le voyage à Chambord de la classe de CM a coûté 6140 euros pour 29 enfants, soit un coût par élève de 212 Euros, alors que la participation des parents à ce voyage n'a été que de 75 Euros. Les autres sorties ont été entièrement financées par le Sou de l'Ecole.

Quant à la trésorerie de la cantine scolaire, son compte est équilibré.

Le prix de vente du ticket de cantine reste à 2.60 euros, car il couvre le prix de revient d'un repas.

La moyenne annuelle de fréquentation de la cantine a été de 29.57 élèves par repas, l'année dernière.

La commission cantine a été renouvelée. Cette dernière est mixte : elle est composée de parents d'élèves, de la cantinière et de membres du conseil municipal. Son rôle est d'établir les menus, de faire le point sur les différents problèmes rencontrés.

### 3- ACTIVITES PREVUES EN 2006-2007 :

- Maternelle +CP : spectacle de Noël

Sorties ponctuelles pour les GS et CP, avec pour thème le théâtre.

- CE1/CE2, CM 1 +2 : spectacle de Noël différent de celui des plus petits. Intervention d'un potier sur 2 journées avec travaux des élèves.

- CM1+CM2 : Pas de voyage de fin d'année, cette année scolaire.

- Piscine pour les GS-CP-CE1+2 de la mi-novembre à la mi-janvier, à raison de 2 séances par semaine (financement de cette activité par la communauté de communes)

- Participation à l'USEP pour toutes les classes

### 4- ACTIVITES DU SOU DE L'ECOLE :

- Marché de Noël : Dimanche 26 Novembre 2006.

Personnes à contacter pour participer à cette manifestation : Blandine Goutte.

- Repas de Noël : Jeudi 21 Décembre 2005

Personnes à contacter : Stéphane Ranc et Sandrine Duport

- Tombola (autour des vacances de Février)

Personne à contacter : Blandine Dussupt et Nadine Michel

- Soirée familiale : courant Mars 2007

Personnes à contacter : Dominique Barlier, Marie-Ange Toinon, Isabelle Vallet

- Vente de fleurs : début Mai

Personnes à contacter : Blandine Goutte, Nadine Michel

- Pétanque en fin d'année avec un concours enfants et un concours adultes.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENFANTS SCOLARISES  
A PONCINS, AINSI QU'A LEUR FAMILLE.

## FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE (FCP)

En cette nouvelle année 2007, le FCP vous souhaite une note et heureuse année. La saison sportive reprendra après la trêve hivernale pour neuf équipes :

- **Seniors 1 et 2** le dimanche après-midi à Naconne le 18 février
- **Critérium (Foot loisirs)** le samedi après-midi à Naconne le 17 février
- **- de 15 ans** le dimanche matin à Chambéon le 4 mars
- **Benjamins**, le dimanche matin au Lignon le 4 mars
- **Poussins**, le samedi après-midi au Lignon le 4 mars
- **Débutants** le samedi matin, reprise le 10 mars



Bien entendu, les entraînements continuent pendant la trêve au gré du temps.

Cette saison encore le FCP évolue en entente avec le club de Chambéon (Magneux pour les catégories jeunes).

Quelques chiffres en parlant d'effectifs avec 55 seniors, 64 jeunes (Débutants à - de 15 ans). Aussi une École de foot fonctionne le mercredi après-midi à partir de 14 H 30 sous la responsabilité de nombreux éducateurs pour chaque catégorie.

Donc merci à ces bénévoles passionnés et dévoués qui donnent de leur temps toute l'année. Ainsi parents, grands-parents n'hésitez pas à venir encourager tous ces jeunes, au bord des terrains. Toute personne désireuse d'apporter son soutien au conseil d'administration sera la bienvenue. D'autant qu'en septembre prochain une équipe féminine à 7 devrait débiter le championnat. L'équipe est encore à compléter, alors n'hésitez pas à prendre contact avec un responsable ou passer au stade du Lignon les vendredis soirs.

### Quelques dates à retenir :

**Samedi 9 juin :** Assemblée Générale du Club Salle communale à Poncins à 17 H 30

**Samedi 27 octobre :** Soirée du Club Salle des Fêtes à Cleppé.

Le Président  
Joël Liange

# PÉTANQUE PONCINOISE

Assemblée générale du 3 novembre 2006

En présence de Julien Duché, Maire de la commune et d'Adrien Simon délégué du conseil municipal, le rapport du Président et le rapport du Trésorier furent adoptés. Le rapport financier confirme une gestion très saine.

Le bureau est ainsi composé :

- Président d'honneur : Emile Bazelis
- Président : Bernard Foyatier
- Vice-président : Lucien Planche
- Trésorier : Robert Ville
- Trésorière-adjointe : Monique Ville
- Secrétaire : Patrick Boullier
- Secrétaire-adjointe : Eliane Thiollier
- Membres : Jean-Paul Crépet, Pierre Joly, René Ribeyrol, A. Faustin, L. Foyatier, Francisque Duché, Jean Duron, Claudette Duron.

La Pétanque Poncinoise organise son traditionnel concours de belote le samedi 3 février à 14 H.

Pour les licences, il faut s'adresser à Jean-Paul Crépet.

La soirée familiale aura lieu le samedi 10 avril.

Le concours interne destiné aux adhérents et amis, aura lieu le 14 juillet et sera suivi d'un casse-croûte.

Le 20 juillet à 18 H, aura lieu le concours semi-nocturne.

Le Dimanche 12 août concours de la Fête patronale ouvert à tous.

La pétanque du vendredi soir reste un sujet de satisfaction. Elle sera maintenue de mi-avril à fin août. Elle est ouverte à toute personne sans aucun engagement.

Le verre de l'amitié met un terme très convivial à cette riche assemblée générale.

Le bureau et les membres de la Pétanque Poncinoise présentent pour 2007 leurs vœux à tous les poncinois.

Pour le bureau  
Le Président Bernard Foyatier

## FNACA

Le 4 octobre dernier, le comité poncinois tenait sa 45<sup>ème</sup> assemblée générale en présence de Monsieur le Maire.

Le comité a 19 adhésions dont 4 veuves et 3 membres sympathisants (9 étaient présents et 3 étaient excusés). Après les remerciements d'usage, une minute de silence était observée à la mémoire de Roger Bajek décédé en novembre dernier et des 14 autres décédés depuis la création du comité sans oublier René Couzon et Marc Rouchon tués sur le sol algérien.

Le concours de belote du 22 février et le concours de boules du 1<sup>er</sup> mai eurent leur succès habituel. Quant à la journée détente avec les comités de Balbigny, Panissières, Cleppé, Mizérieux et Poncins, elle fut perturbée par la pluie.

Une délégation du comité poncinois avec le drapeau a accompagné à leur dernière demeure, 4 anciens d'Algérie des comités de communes environnantes.

Le comité a participé à la commémoration du 11 novembre 1918 et au 8 mai 1945. Concernant le 19 mars 1962, une délégation s'est rendue au mémorial départemental. A Poncins, à l'issue de la cérémonie, 3 anciens d'Algérie ont été décorés. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité. A noter la présence du conseil municipal jeune.

Quatre adhérents ont fait le déplacement à Usson pour le pré congrès.

Cinq ont participé au congrès départemental au cours duquel Francisque Duché a été honoré en recevant le diplôme d'honneur de la FNACA pour ses nombreuses années de responsabilités au bureau.

Deux se sont rendu à Evian à l'occasion de la pose d'une plaque rappelant l'anniversaire de la mort de Camille Blanc, Maire d'Évian, assassiné par l'OAS.

Trois membres du comité ont participé à la remise de la légion d'honneur au président départemental Michel Huet à Bonson. Dans tous ces déplacements le drapeau était présent.

Le trésorier fit le bilan financier, lequel est très largement excédentaire.

Le bureau étant incomplet, c'est Louis Jamont qui devient trésorier-adjoint. Jean Metton et François Bonnet deviennent membres du conseil d'administration. La mission de portes drapeaux est confiée pour la FNACA, à Francisque Duché avec comme suppléants Jean Vacheron et Georges Thivolet, pour les Anciens Combattants 39/45 c'est Loulou Vacheron et pour les Anciens Prisonniers de Guerre c'est Antoine Duché membre sympathisant.

Concernant le port du drapeau des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, il faut savoir qu'en 2003 l'association de Poncins a été dissoute, la santé ne permettant plus aux deux derniers membres d'assurer de leur présence les commémorations du 11 novembre 1918, du 8 mai 1945 et du 19 mars 1962.

L'actif de l'association a servi à régler une partie de la restauration du monument aux morts du cimetière. Le drapeau a été confié à la Mairie. Antoine Duché, membre sympathisant de la FNACA, a été sollicité pour en assurer le port lors des commémorations et en accepter la charge. Si quelques patriotes désirent le remplacer, ils peuvent se faire connaître à la Mairie.

Pour 2007, les manifestations sont reconduites :

- 21 février : concours de belote
- 1<sup>er</sup> mai : concours de boules
- 22 août : journée détente inter comités

Participation aux différentes commémorations

Le Président rappelle les revendications des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, c'est-à-dire l'augmentation du montant de la retraite du combattant, l'octroi d'une allocation différentielle pour les veuves les plus démunies et bien sûr la reconnaissance du 19 mars comme journée officielle commémorative de la fin de la guerre d'Algérie.

Concernant la cotisation pour les veuves le comité décide de faire payer uniquement la part fédérale. Les cartes de membres sympathisants sont disponibles auprès du Président ou du Trésorier au prix de 18 €.

Le comité décide en accord avec la municipalité d'ériger une stèle à la mémoire des combattants morts pour la France, sur la place de l'Église. Jusque dans les années 60, les commémorations du 11 novembre et du 8 mai se déroulaient au monument aux morts du cimetière, après la messe, avec la participation de l'avant-garde du Lignon pour les sonneries d'usage. Le défilé était particulièrement pénible pour les anciens poilus. En 1968, la municipalité d'alors fit poser une plaque sur le mur de l'Église rappelant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Le temps passa, et dans le cadre de la réfection de la partie extérieure de l'Église, cette plaque devenue illisible et vétuste fut déposée. Le Comité local FNACA et la municipalité eurent l'idée de profiter des travaux d'embellissement des abords de l'Église pour matérialiser un lieu de mémoire en érigeant une stèle en souvenir de ceux qui ont perdu la vie pendant les trois conflits.

Tous ceux qui ont participé à la cérémonie du 11 novembre dernier ont pu constater la note intégration de ce monument, certes modeste, mais qui sera mis en valeur à l'occasion du prochain fleurissement et je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à la note réalisation de ce lieu du souvenir.

Le Président  
René Reynaud

# NOUVELLES LOCALES

## Concours du Fleurissement communal 2006

### Catégorie A : Maison avec cour ou jardin :

- |   |  |
|---|--|
| 1) Monsieur et Madame Jean METTON           | 16) Monsieur et Madame Henri GIRAUDET    |
| 2) Monsieur et Madame Lucien THIVOLET       | 17) Monsieur et Madame Robert DUVERGER   |
| 3) Monsieur Guy CHARLIOT                    | 18) Monsieur et Madame Bernard PAGNON    |
| 4) Madame Jeanine RAMIREZ                   | 19) Monsieur et Madame Marc TERRASSE     |
| 5) Monsieur et Madame Michel PONTILLE       | 20) Monsieur et Madame Adélio AFONSECA   |
| 6) Monsieur et Madame Michel ARVIN-BEROD    | 20) Monsieur et Madame Daniel MURIGNEUX  |
| 7) Monsieur et Madame Serge GROS            | 20) Monsieur et Madame Louis TERRASSE    |
| 8) Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET      | 23) Madame Odette VACHERON               |
| 9) Monsieur et Madame Stéphane RANC         | 24) Madame Joséphine SALLET              |
| 10) Monsieur et Madame Jean BOURDELIN       | 25) Monsieur et Madame Jean Paul BILLAUD |
| 11) Mme Renée SALLET, M. Jean CHARLIOT      | 26) Monsieur et Madame Armand MICHEL     |
| 11) Monsieur et Madame Jean Claude VACHERON | 26) Monsieur et Madame Michel THIOILLIER |
| 11) Monsieur et Madame Guy PUZENAT          | 26) Madame Thérèse CHARPINET             |
| 14) Monsieur et Madame Albert CHAFFANGEON   | 26) Monsieur et Madame Jean Paul PERRAT  |
| 15) Monsieur et Madame André RANG           |  |

Ont également retenu l'attention du jury : Monsieur et Madame Benoît BAROUX, Monsieur Yves MARGOTAT, Monsieur et Madame Michel GAUMOND, Monsieur et Madame René REYNAUD, Monsieur et Madame Thierry DURRET, Monsieur et Madame Jean VACHERON, Madame Roberte DUTEL, Madame Denise CHAMARD, Monsieur et Madame Jean-Paul BLANCHON, Monsieur Yannick PALECZNY, Monsieur et Madame Eugène BOYER, Monsieur et Madame Philippe DELORME, Monsieur et Madame Daniel VEFOUR, Mademoiselle Danielle LATOUR, Monsieur et Madame Emile GAROUX, Monsieur et Madame Georges THIVOLET, Monsieur Yves MARGOTAT.

### Catégorie B : Décor sur la voie publique :

- |                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1) Monsieur et Madame Jean CHAUVE  | 3) Monsieur et Madame Michel JACQUET |
| 2) Monsieur et Madame Robert VILLE |                                      |

### Catégorie C : Balcon :

- |                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1) Madame Odile DELORME             | 3) Madame Arlette JACQUET           |
| 2) Monsieur et Madame Edmond NICOTA | 4) Monsieur et Madame Francis RIVET |

### Catégorie G : Fermes en activité et anciennes fermes :

- |                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1) Monsieur Antoine DUCHÉ          | 4) Monsieur Jean REYNAUD            |
| 2) Mademoiselle Claudette DURON    | 5) Mademoiselle Reymonde BERSON     |
| 2) Monsieur et Madame Gérard BRUEL | 6) Monsieur et Madame Maurice VILLE |
|                                    | 6) Madame Françoise DUVERGER        |

## Concours départemental du fleurissement 2006 « Fleurir la Loire » :

### Catégorie C

- |                                  |   |                |
|----------------------------------|---|----------------|
| Monsieur et Madame Edmond NICOTA | : | Encouragements |
| Monsieur et Madame Serge GROS    | : | Encouragements |

### Catégorie A

Monsieur et Madame Jean METTON : Encouragements  
Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET : Encouragements

### Catégorie B

Monsieur et Madame Jean CHAUBE : Encouragements  
Monsieur et Madame Michel JACQUET : Encouragements

### Catégorie D

Madame Arlette JACQUET : 8ème

La commune de Poncins a été classée 9<sup>ème</sup> avec une note de 15.25.

## Concours du fleurissement 2006 des Montagnes du Matin :

### Catégorie Balcon (30 participants) :

Monsieur et Madame Edmond NICOTA : 14.06

### Catégorie Décor sur la voie publique (43 participants) :

#### Hors concours : Monsieur et Madame Jean CHAUBE

Monsieur et Madame Michel JACQUET : 13.31

### Catégorie fenêtre (11 participants) :

Monsieur et Madame Jean-Louis RIVET : 13.81  
Madame Arlette JACQUET : 12.56

### Catégorie Maison avec jardin (25 participants) :

Monsieur et Madame Jean METTON : 16.31

### Catégorie maison avec cour (59 participants) :

Monsieur et Madame Lucien THIVOLET : 15.44  
Monsieur et Madame Serge GROS : 14.25

Dans la catégorie entre 500 et 1000 habitants, avec une note de 15.23 derrière Salvizinet (16.46) et Valeille (15.31), la commune de Poncins a été classée 3<sup>ème</sup> sur 11.

## TÉLÉTHON 2006

Cette année, Poncins était le village pilote pour le téléthon. Une forte mobilisation a eu lieu et il faut remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation. Le programme a été le suivant :

Dimanche 26 novembre : vente de lumignons dans le cadre du marché de Noël organisé par le Sou de l'École

Vendredi 8 décembre : vente de viennoiseries à la sortie de l'École (16 H 30) par les parents d'élèves

Samedi 9 décembre :

- ❖ Randonnées pédestres sur 3 circuits de 5, 9, et 13 kms. Départ de 9 H à 11 H
- ❖ Exposition voitures tuning
- ❖ Randonnée cycliste sur un circuit de 18 kms
- ❖ Fil rouge de 9 H à 22 H : guirlande de carrés de tissus pour réaliser la plus grande guirlande possible
- ❖ Vente de poupées de lavande toute la journée
- ❖ Repas à partir de 12 H
- ❖ Lâcher de ballonnets à 15 H
- ❖ Au cours de l'après-midi : jeux divers, chants d'enfants et promenade en ânes,
- ❖ A 20 H à la salle communale soirée musicale et folklorique avec la participation de :
  - Michel Brunon
  - « Mélodie », la chorale de l'Association Culturelle Poncinoise
  - Élodie Mérigneux
  - L'École de Musique Poncinoise
  - « Au cœur des vignes », la chorale de St Cyr les Vignes
  - « Tarentelle », le groupe de danses folkloriques de PONCINS

Cela a permis de reverser un bénéfice de plus de 1800 € pour cette année. Merci à tous !

## REPAS DES ANCIENS

Le samedi 16 décembre, invités par le CCAS et la municipalité c'est près de 70 anciens qui se sont retrouvés pour ce repas préparé par Béatrice, notre restauratrice locale. Élus, conjoints ; personnels, tous ont mis « la main à la pâte » pour que le service soit à la hauteur de l'événement. Sous la double présidence des doyens de ce jour à savoir Madame Francine Grange pour les dames et Monsieur Emile Bazelis, les anciens ont passé une belle après-midi tous ravis d'accueillir de nouveaux « jeunes anciens » ! Une pensée est allée à ceux qui n'ont pu être là et plus particulièrement à nos doyens Madame Charlotte Ribeyrol (98 ans) et Monsieur Pierre Duron (bientôt 97 ans).

## BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux horaires, toutes les semaines

<b>Vendredi</b>	<b>16 H 30</b>	<b>à</b>	<b>18 H 30</b>
<b>Samedi</b>	<b>10 H</b>	<b>à</b>	<b>11 H 30</b>

## SAVEZ-VOUS QUE ?

### LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE :

▪ Habitants de la commune	140 €
▪ Extérieurs à la commune	230 €
▪ Vin d'honneur (habitants de la commune)	55 €
▪ Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	76 €
▪ Réunion professionnelle	88 €
▪ Ventes promotionnelles	230 €

### REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

A partir de 2007, les redevables le souhaitant pourront bénéficier du prélèvement automatique pour le paiement de leur facture de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Cette option de paiement vous permettra d'échelonner en trois mensualités, réparties sur l'année, le montant de votre redevance comme suit :

- mardi 10 avril 2007
- mardi 10 juillet 2007
- mardi 10 octobre 2007

Pour souscrire au prélèvement automatique, il vous suffit de retirer un document d'autorisation de prélèvement, à la mairie ou à la Communauté de Communes de FEURS EN FOREZ, et de le retourner, dûment complété, accompagné d'un RIB avant le 30 janvier 2007 à:

Communauté de Communes de Feurs en Forez  
Service REOM  
18, Avenue Jean Jaurès  
42110 FEURS

### IMPORTANT

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle prendra effet le nouveau marché des Ordures Ménagères, il n'y a pas de changement pour les jours de collecte (le jeudi pour les ordures ménagères et le vendredi des semaines paires pour la caisse jaune). Il n'y aura pas de calendrier jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un conseiller énergie rien que pour vous !

Un conseiller énergie d'HELIOSE effectuera dorénavant des permanences régulières sur les territoires des Communautés de Communes de Feurs en Forez et des Collines du Matin.

Ces permanences seront l'occasion pour le public d'être renseigné sur les solutions pour économiser l'énergie (chauffage, isolation, construction...) tout en préservant l'environnement.

Une fois par semaine, le conseiller énergie d'HELIOSE effectuera une permanence au siège de la Communauté de Communes de Feurs en Forez ainsi qu'au siège de la Communauté de Commune des Collines du matin.

Permanences pour les habitants de la Communauté de Communes de Feurs en Forez

Le mardi de 9h à 12h

18 av Jean Jaurès 42110 FEURS

Contact : 04 77 28 29 39

Communes concernées : Chambéon, Civens, Cleppé, Feurs, Marclopt, Poncins, Pouilly-les-Feurs, Saint-Cyr-les-Vignes, Saint-Laurent-la-Conche, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Valeille.

## UN NOUVEAU TRANSPORT POUR MONTBRISON

Le mercredi sauf les jours fériés :

	Arrêts	Horaires Aller	Horaires Retour
Feurs	Gare SNCF	13 H 30	18 H 15
	Place du Forum	13 H 32	18 H 12
Poncins	Bourg	13 H 40	18 H 02
Chambéon	Bourg	13 H 45	17 H 56
Magneux Hauterive	Bourg	13 H 50	17 H 51
Chalain le Comtal	Bourg	13 H 55	17 H 46
Montbrison	Gare	14 H 00	17 H 36
	La Diana	14 H 02	17 H 33
	Place (devant le SI)	14 H 05	17 H 30
	Clinique nouvelle	14 H 10	17 H 25
	Hôpital de Beauregard	14 H 15	17 H 20

Le samedi sauf les jours fériés :

	Arrêts	Horaires Aller	Horaires Retour
Feurs	Gare SNCF	08 H 30	12 H 15
	Place du Forum	08 H 32	12 H 13
Poncins	Bourg	08 H 40	12 H 05
Chambéon	Bourg	08 H 45	12 H 00
Magneux Hauterive	Bourg	08 H 50	11 H 55
Chalain le Comtal	Bourg	08 H 55	11 H 50
Montbrison	Gare	09 H 00	11 H 45
	La Diana	09 H 02	11 H 43
	Place (devant le SI)	09 H 05	11 H 40
	Clinique nouvelle	09 H 10	11 H 35
	Hôpital de Beauregard	09 H 15	11 H 30

1,30 € par trajet

MAISON PÉRINATALE DU CENTRE HOSPITALIER DE FEURS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, la maternité de Feurs se transforme en maison de périnatalité. Cela signifie que les accouchements ne seront plus réalisés à Feurs. Sont maintenues à Feurs, les activités prénatales et postnatales suivantes :

- Consultations de sages-femmes
- Consultations des nouveau-nés
- Echographies anténatales
- Gynécologie chirurgicale et médicale
- Préparation à l'accouchement et à la naissance
- Consultations d'allaitement
- Maternologie
- Consultations relatives à la régulation des naissances, à l'interruption volontaire de grossesse, au dépistage des affections sexuellement transmissibles.

L'accouchement des futures parturientes suivies dans cette maison périnatale sera fait selon leur libre choix dans les maternités de Montbrison, Roanne ou Saint Etienne.

Les parturientes ont la possibilité, si elles le désirent et après avis médical, d'effectuer avec leur enfant leur séjour de suites de couches à la Maison périnatale.

Des conventions sont passées avec les maternités concernées pour organiser les modalités de la prise en charge des parturientes sur les deux sites.

La stabilité de l'équipe médicale et paramédicale constituera une garantie forte pour la continuité des soins. Sa motivation, son implication font que cette maison périnatale deviendra un outil qui aura toute sa place.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PONCINS

Année 2006-2007

## FÉVRIER

Samedi 3	Concours de belote Pétanque Poncinoise Salle communale 14 H
Vendredi 9	Projection sur la pêche CPNA Salle des loisirs 20 H
Mercredi 21	Concours de belote FNACA Toutes les salles 14 H

## MARS

Dimanche 4	ACP Après-midi récréative Salle communale toute la journée
Samedi 10	Soirée familiale Pétanque Poncinoise 20 H Salle Communale
Vendredi 16	Préparation sortie CPNA Salle des loisirs 20 H
Lundi 19	Commémoration FNACA 18 H
Vendredi 23	Comité de la Foire Réunion Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 24	Concours de scrabble ACP Salle communale 14 H Soirée familiale Sou de l'École Publique Salle communale 19 H
Dimanche 25	Repas FNACA
Mardi 27	Pré-congrès FNACA à Andrézieux

## AVRIL

Samedi 7	Sortie Pêche CPNA
Vendredi 20	Comité de la Foire Réunion Salle des loisirs 20 H 30
Dimanche 22	1 <sup>er</sup> tour de l'Élection Présidentielle
Samedi 29	CPNA Soirée familiale Salle communale 19 H

## MAI

Mardi 1 <sup>er</sup>	FNACA concours boules « Couzon Rouchon » 13 H 30
Dimanche 6	2 <sup>ème</sup> tour de l'Élection Présidentielle
Mardi 8	Commémoration Mairie 10 H
Samedi 12	ACP Sortie nocturne ? Boules Challenge Bacconin-Vialleron 14 H
Vendredi 18	Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 19	Concert de l'École de Musique de Poncins Salle communale 20 H
Dimanche 20	Virus Concept Car 4 <sup>ème</sup> tuning Champ de Foire 9 H - 19 H Congrès FNACA Andrézieux
25/26/27	Voyage ACP (Toulouse-Cahors)
26/27/28	Rassemblement des Amis de la 2 CV

JUIN	
Samedi 2	Foire 2007
Dimanche 3	Fête de Mères
Samedi 9	AG Football Club de la Plaine Salle communale 17 H
Dimanche 10	1 <sup>er</sup> tour des Élections Législatives
Samedi 16	Sortie écrevisses CPNA Pique-nique La Ligérienne Salle communale
Dimanche 17	2 <sup>ème</sup> tour éventuel des Élections Législatives Journée détente ACP Salle communale
Mardi 19	Repas Belote ACP Salle communale 12 H
Jeudi 21	Fête de la musique
Samedi 23	Concours de boules Challenge Pierre SALOT
Dimanche 24	20 <sup>ème</sup> anniversaire Mélodie ACP Salle Communale et chapiteau
Samedi 30	Amicale Classe 64 Pique-nique Préau de l'École École de Musique de Poncins Examen Salle des loisirs 9 H

JUILLET	
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Classes en 7 ?
Dimanche 8	Classes en 7 ?
Samedi 9	CPNA Sortie écrevisses 7 H
Samedi 14	Lâcher de ballonnets Salle Communale 11 H Pétanque : concours Inter sociétaires 14
Dimanche 15	CPNA Coupe de PONCINS 12 H Préau
Vendredi 20	Concours de pétanque ouvert à tous semi-nocturne 18 H

AOUT	
Samedi 11	Fête patronale Salles Communale, des loisirs, de l'ancienne forge
Dimanche 12	Concours de pétanque
Samedi 18	CPNA (pêches, carpes)
Mercredi 22	Rencontre inter- comités FNACA Lignon 12 H

SEPTEMBRE	
Samedi 1 <sup>er</sup>	Inter municipalité de boules à Ste Foy St Sulpice CPNA Challenge CHEMINAL
Vendredi 7	Film sur les champignons Salle des loisirs 20 H 30
Samedi 15	Méchoui ACP Salle Communale 20 H 30 Trophée du Lignon Préau 19 H
Samedi 29	École de Musique de Poncins AG Salle des loisirs 9 H

## OCTOBRE

Mercredi 3	AG FNACA Salle des boules 16 H
Samedi 6	Club Pêche Nature de l'Astrée Sortie champignons
Samedi 13	CPNA Sortie brochets
Dimanche 14	ACP Journée automnale 8 H 45
Vendredi 21	AG Comité de la Foire Salle des loisirs 20 H 30

## NOVEMBRE

Vendredi 9	Préparation AG ACP Salle des loisirs 20 H 30
Dimanche 11	Commémoration 10 H Mairie
Vendredi 16	ACP Assemblée générale 20 H 15 Mairie Salle Charles Beauverie
Vendredi 23	Comité de la Foire : « mâchon »
Samedi 24	Classe 64 Assemblée générale 17 H Salle des loisirs
Dimanche 25	Sou de l'École Marché de Noël Salle communale
Lundi 26 (sous réserve)	Réunion des Présidents d'Associations Mairie 20 H 30

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ACP	<p><u>Atelier travaux manuels</u> : Salle de l'ancienne forge vendredi de 14 H 30 à 18 H contacter Mmes DUTEL, PLANCHE</p> <p><u>Belote</u> : Salle des loisirs 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi à 14 H 30 contacter Mrs. BONNET et GARAND</p> <p><u>Scrabble</u> : Salle de l'ancienne forge jeudi 14 H 30 contacter Claudette DURON</p> <p><u>Mélo die</u> : Salle communale mercredi 18 H tous les 15 jours contacter Jeannette BORY</p> <p><u>Bibliothèque</u> : Salle de la Bibliothèque vendredi de 16 H 30 à 18 H 30 Contacter Jean Pierre CHEBANCE</p>
GV	<p>Lundi matin : 8 H 45 - 9 H 45 Lundi soir : 20 H 30 - 21 H 30</p>
Tarentelle	Tous les vendredis à 20 H ou 20 H 30
CPNA	Sorties tous les samedis de septembre : champignons ou pêche
Football	Ecole de football Tous les mercredis de 14 H-16 H FCP Seniors tous les mardis et vendredis à 19 H 30
Pétanque	A partir du 20 d'avril, pétanque ouverte à tous : <b>Vendredi 20 H 15</b>
École de Musique de Poncins	Mardi : 14 H, Mercredi : 9 H et 13 H 30 Jeudi 19 H 45, Vendredi 15 H 45

## ÉTAT-CIVIL ANNÉE 2006

### Décès : 5

19	janvier	:	Me Renée	OREL	Cleppé
22	janvier	:	M. André	MARNAT	La Croix Blanche
29	janvier	:	M. Pierre	PONCET	Le Bourg
14	mars	:	Me Jeanne	CHARRASSIN	La Croix Blanche
3	août	:	M. Joannès	DELORME	Le Petit Noël

### Mariages : 3

5	août	:	Alex DU HAMEL DE FOUGEROUX	et Maria-Olivia COTTIN
19	août	:	Sébastien VIALLY	et Audrey COUBLE
23	septembre	:	Philippe CHAPET	et Lucie PERBET

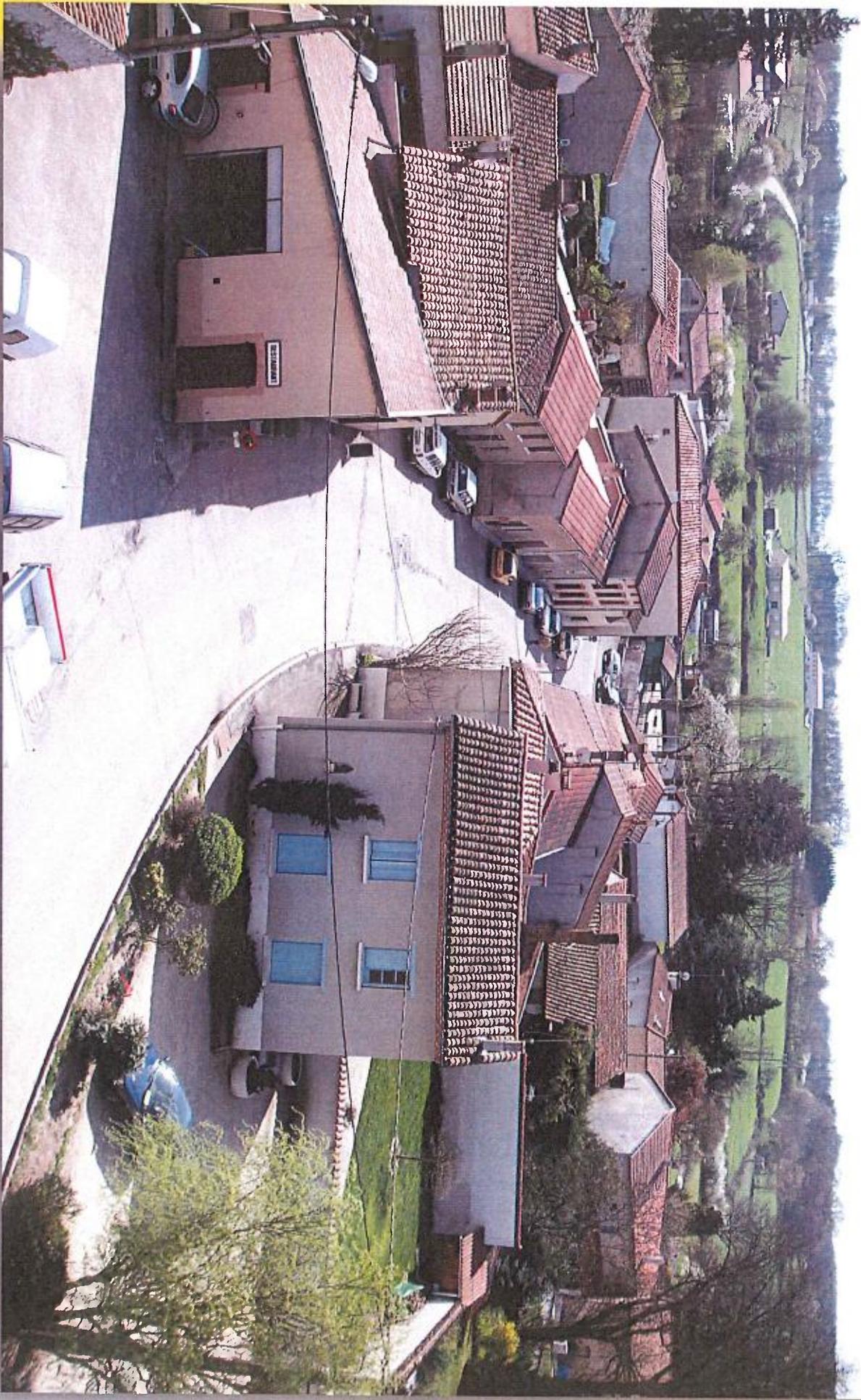
### Naissances : 10

10	janvier	:	Roman	FOUQUET	Le Champ de Foire
8	février	:	Guilhem	GIRAUDET	Les Vaccants
28	février	:	Milla	CHARPINET	Le Bourg
4	avril	:	Clément	KLIMENKO	Rampeau
4	avril	:	Adrien	KLIMENKO	Rampeau
19	juillet	:	Victoria	SALLET	Le Petit Noël
7	août	:	Lucas	CHEMINAL	Villedieu
9	août	:	Mathis	CHANTELOUP	Vizézy
19	août	:	Sarah	DUFOUR	Le Bourg
20	août	:	Théo	MARTIN	Les Baraques du Lignon

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 15 H à 18 H  
Mardi : 15 H à 18 H  
Jeudi : 15 H à 17 H  
Vendredi : 15 H à 18 H

Téléphone : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : mairie.poncins@wanadoo.fr



Village vu du clocher.